

GREATER SHEDIAC
SEWERAGE
COMMISSION
DES ÉGOUTS
SHEDIAC ET BANLIEUES



Assemblée Générale Annuelle 2025

COMMISSION DES ÉGOUTS SHEDIAC ET BANLIEUES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2025

RÉUNION NO. 753

DATE: MARDI 15 AVRIL 2025

LIEU: SALLE DE RÉUNION DE LA COMMISSION

L'HEURE: 18 H 00

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2024**
- 4. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2024**
- 5. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2024**
- 6. RATIFICATION DES ACTES DES MEMBRES**
- 7. PARTICIPATION DU PUBLIC**
- 8. LEVÉE DE LA RÉUNION**

LA COMMISSION DES ÉGOUTS SHEDIAC ET BANLIEUES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2024

Réunion n° 740, tenue le mardi 16 avril 2024

à 18 h, à Boudreau-Ouest

dans la salle de réunion de la Commission

Présents:

H.J. (Harry) McInroy,	président
Murray Lloyd,	vice-président
Susan Cormier,	trésorière
Yvonne LeBlanc,	secrétaire

Aussi présents:

Joey Frenette,	directeur, opérations
Stephanie Bernard,	directrice adjointe,
	administration

Également présents:

Chris Gallant,	Englobe Corp.
Jeremy Mallais,	Deloitte
1 citoyen	

PROCÈS-VERBAL

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

L'assemblée générale annuelle de la Commission est déclarée officiellement ouverte par le président, H.J. (Harry) McInroy, à 18 h 00. Il souhaite la bienvenue à tous les participants.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

24-15	Proposé par:	Murray Lloyd
	Appuyé par:	Susan Cormier

Que l'ordre du jour, de l'assemblée générale annuelle, daté le 16 avril 2024 soit approuvé tel que présenté.

Proposition adoptée

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2023

24-16	Proposé par:	Susan Cormier
	Appuyé par:	Yvonne LeBlanc

Que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle, réunion n° 726, tenue le mardi 25 avril 2023, soit approuvé tel que présenté.

Proposition adoptée

4. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2023

Jeremy Mallais, de Deloitte, a présenté les états financiers vérifiés pour l'année terminée le 31 décembre 2023.

24-17 Proposé par: Susan Cormier
Appuyé par: YvonneLeBlanc

Que l'on adopte les états financiers vérifiés pour l'année terminée le 31 décembre 2023, tels que présentés par la firme Deloitte.

Proposition adoptée

5. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2023

Le président, H.J. (Harry) McInroy, a résumé le rapport annuel.

24-18 Proposé par: Murray Lloyd
Appuyé par: Yvonne LeBlanc

Que le rapport annuel 2023 soit approuvé tel que présenté.

Proposition adoptée

6. RATIFICATION DES ACTES DES MEMBRES

24-19 Proposé par: Murray Lloyd
Appuyé par: Susan Cormier

Que tous actes, procédures, contrats, règlements, nominations, élections et paiements passés, faits ou pris par les membres depuis la dernière assemblée générale annuelle de la Commission des Égouts Shediak et Banlieues, tenue le 25 avril 2023, tel qu'apparaissant aux procès-verbaux des réunions ordinaires de la Commission ou dans tout autres livre ou record de la Commission soient approuvés, ratifiés et confirmés.

Proposition adoptée

7. PARTICIPATION DU PUBLIC

Un membre du public a posé une question concernant les travaux qui ont été effectués sur un tronçon de la rue Main et si cela a eu un effet sur le récent débordement à la station de pompage sanitaire de la rue Dock. Le directeur, opérations, a répondu que le remplacement des conduites sanitaires dans ce secteur n'a pas eu d'impact négatif sur la station de pompage, mais a plutôt amélioré le secteur en réduisant la quantité d'infiltration dans le système. L'événement de débordement s'est produit parce qu'il y a eu des précipitations importantes pendant des semaines. Le système de collecte dans cette zone a montré des améliorations depuis la mise à niveau du système de collecte.

8. LEVÉE DE LA RÉUNION

H.J. (Harry) McInroy propose que la réunion soit levée à 18 h 16.

Président

États financiers de la Commission des égouts Shediac et banlieues

31 décembre 2024

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats et de l'excédent accumulé	3
État de la situation financière	4
État de la variation de la dette nette	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-12
Tableaux conformes aux exigences réglementaires de présentation de l'information financière	
Tableau 1 – État de la réserve au titre des égouts et du fonds de réserve de fonctionnement	13
Tableau 2 – Rapprochement de l'excédent (du déficit) annuel	14
Tableau 3 – Tableau supplémentaire des revenus et des charges au titre du fonds de fonctionnement	15 16

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de la
Commission des égouts Shediac et banlieues

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Commission des égouts Shediac et banlieues (la « Commission »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024, et les états des résultats et de l'excédent accumulé, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Commission au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Commission conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point – Informations supplémentaires

Nous attirons l'attention sur le fait que les informations supplémentaires incluses dans les tableaux 1 à 3 ne font pas partie des états financiers. Nous ne les avons ni auditées ni examinées. En conséquence, nous n'exprimons aucune opinion d'audit, aucune conclusion de mission d'examen ni aucune autre forme d'assurance à l'égard de celles-ci.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCSP, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Commission à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Commission ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Commission.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Commission.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Commission à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Commission à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Le 21 avril 2025

Commission des égouts Shediak et banlieues
État des résultats et de l'excédent accumulé
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

	Budget	Données réelles 2024	2023
	\$	\$	\$
(non audité)			
Revenus			
Droits d'égouts	3 392 000	3 365 567	3 530 381
Intérêts sur dépôts à terme	117 000	312 096	248 278
Amortissement de subventions reportées	—	194 223	142 223
Accréditation d'exploitant d'égouts et frais de raccordement	33 500	61 435	30 975
Intérêts sur montant à recevoir	60 000	40 008	45 407
	3 602 500	3 973 329	3 997 264
Charges			
Amortissement d'immobilisations corporelles	—	906 568	896 991
Salaires et avantages	675 315	630 743	590 854
Électricité	193 000	190 781	182 562
Rabais sur droits d'égouts	156 820	161 200	158 225
Charges d'intérêts et charges liées à la dette	160 498	121 827	125 858
Assurance	101 105	101 468	84 881
Étude sur l'infiltration	100 000	99 894	52 832
Honoraires professionnels et d'ingénieurs	83 000	77 840	172 842
Fournitures de bureau, envois postaux et télécommunications	40 500	63 554	58 563
Perte à la sortie d'immobilisations corporelles	—	60 993	2 062
Impôt foncier	47 000	47 296	45 148
Réparation et entretien – Station de relèvement	50 500	29 383	18 239
Réparation et entretien – Machinerie et matériel	10 500	28 594	25 946
Évacuation et vidéo	30 000	22 737	23 099
Véhicule	21 000	22 404	19 239
Réparation et entretien – Traitement et élimination	50 500	21 433	17 118
Salaires – Rétributions et charges	36 000	19 987	20 290
Frais bancaires et de carte de crédit	28 000	19 745	19 984
Créances douteuses	13 000	11 475	26 422
Réparation et entretien – Canalisations, regards et embranchements	50 000	10 857	20 901
Traitement de purification, dessablage et analyse en laboratoire	7 600	7 120	8 091
Séminaires et cours	8 800	3 018	4 334
Petits outils, matériel de sécurité et outillage d'essai	13 505	2 801	3 499
Dépréciation	—	—	290 940
	1 876 643	2 661 718	2 868 920
Excédent annuel	1 725 857	1 311 611	1 128 344
Excédent accumulé au début de l'exercice	—	18 310 923	17 182 579
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	1 725 857	19 622 534	18 310 923

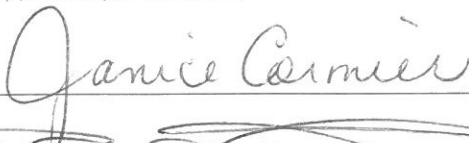
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission des égouts Shediak et banlieues
État de la situation financière
Au 31 décembre 2024

		2024	2023
	Notes	\$	\$
Actifs financiers			
Trésorerie		3 719 345	5 127 696
Liquidités soumises à restrictions et dépôts à terme		1 729 905	—
Débiteurs			
Créances clients et autres débiteurs	3	1 090 673	145 333
Montant à recevoir au titre de la taxe de vente harmonisée		711 255	197 188
		7 251 178	5 470 217
Passif			
Créditeurs et charges à payer	5	3 767 531	788 810
Report de subventions liées aux immobilisations corporelles		9 705 364	6 088 116
Déventures	6	3 796 000	3 999 000
		17 268 895	10 875 926
Dette nette		10 017 717	5 405 709
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	7	46 764 791	39 994 945
Amortissement cumulé	7	(17 181 284)	(16 338 169)
		29 583 507	23 656 776
Stocks de fournitures		56 744	59 856
		29 640 251	23 716 632
Excédent accumulé		19 622 534	18 310 923

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil

 , administrateur

 , administrateur

Commission des égouts Shediak et banlieues**État de la variation de la dette nette**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

	2024	2023
	\$	\$
Excédent annuel	1 311 611	1 128 344
Perte à la sortie d'immobilisations corporelles	60 993	2 062
Acquisition d'immobilisations corporelles	(6 894 292)	(1 287 193)
Amortissement d'immobilisations corporelles	906 568	896 991
Dépréciation d'immobilisations corporelles	—	290 940
	(4 615 120)	1 031 144
Acquisition de stocks de fournitures	(56 744)	(59 856)
Consommation des stocks de fournitures	59 856	46 231
Augmentation de la dette nette	(4 612 008)	1 017 519
Dette nette au début de l'exercice	(5 405 709)	(6 423 228)
Dette nette à la fin de l'exercice	(10 017 717)	(5 405 709)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission des égouts Shediak et banlieues**État des flux de trésorerie**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

	2024 \$	2023 \$
Fonctionnement		
Excédent annuel	1 311 611	1 128 344
Perte à la sortie d'immobilisations corporelles	60 993	2 062
Amortissement d'immobilisations corporelles	906 568	896 991
Dépréciation d'immobilisations corporelles	—	290 940
	2 279 172	2 318 337
 Variation des autres soldes liés au fonctionnement		
Créances clients et autres débiteurs	(945 340)	(49 661)
Stocks de fournitures	3 112	(13 625)
Montant à recevoir au titre de la taxe de vente harmonisée	(514 067)	(3 485)
Report de subventions liées aux immobilisations corporelles	3 617 248	126 622
Créditeurs et charges à payer	2 978 721	54 275
	5 139 674	114 176
	7 418 846	2 432 513
 Investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(6 894 292)	(1 287 193)
 Financement		
Remboursement de débentures	(203 000)	(199 000)
 Augmentation nette de la trésorerie	321 554	946 320
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	5 127 696	4 181 376
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	5 449 250	5 127 696
 composés des éléments suivants :		
Trésorerie	3 719 345	5 127 696
Liquidités soumises à restrictions et dépôts à terme	1 729 905	—
	5 449 250	5 127 696

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Objectif de l'organisme

La Commission des égouts Shediac et banlieues (la « Commission ») a été constituée en commission en vertu de la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick et son statut de commission a été approuvé. À titre de commission, elle est exonérée de l'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)c) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada.

La Commission exploite des usines de traitement des eaux usées à Boudreau-Ouest et à Scoudouc, au Nouveau-Brunswick, et assure le traitement des eaux usées de la ville de Shediac et des régions de Cap-Bimet et de Boudreau-Ouest.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers de la Commission sont préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (les « NCSP ») et reflètent les méthodes comptables décrites ci-après.

Les états financiers préparés conformément aux NCSP portent principalement sur la situation financière de la Commission et les changements qui y ont été apportés. L'état de la situation financière comprend tous les actifs et les passifs de la Commission.

Budget

Les chiffres du budget contenus dans les présents états financiers ont été approuvés par le Conseil le 21 novembre 2023 et soumis au ministre de l'Environnement et des gouvernements locaux, et n'ont pas été audités.

Trésorerie et liquidités soumises à restrictions

La trésorerie comprend les fonds en caisse et la trésorerie détenue dans des banques qui ne sont pas soumis à d'autres restrictions. La trésorerie qui a été grevée d'une affectation interne par le conseil d'administration pour des projets futurs a été présentée séparément.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont comptabilisés initialement à la juste valeur au moment où la Commission devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans le cadre d'opérations entre apparentés, sauf celles dont les parties n'ont pas d'autre relation avec la Commission qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Le coût d'un instrument financier assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Le coût d'un instrument financier sans modalités de remboursement est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par la Commission lors de l'opération.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont évalués ultérieurement au coût après amortissement, à l'exception des instruments suivants :

- a) les placements en actions non cotées en bourse, lesquels sont évalués au coût, moins toute perte de valeur, le cas échéant;
- b) les placements en actions cotées en bourse ainsi que les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible, lesquels sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des actions cotées en bourse est fondée sur le dernier cours de clôture de celles-ci, et la juste valeur reçue de la contrepartie bancaire tient lieu de juste valeur pour les instruments financiers dérivés.

Stocks de fournitures

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et du coût de remplacement net, le coût étant déterminé selon le principe du premier entré, premier sorti.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût, ce qui comprend tous les montants qui sont directement rattachés à l'acquisition, à la construction, à la mise en valeur ou à l'amélioration de l'immobilisation. Le coût des immobilisations corporelles est amorti selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'immobilisation, comme suit :

Améliorations de terrains	De 10 à 60 ans
Immeubles et structures	De 20 à 50 ans
Matériel de bureau	5 ans
Véhicules automobiles	8 ans
Matériel lourd	15 ans
Machinerie, matériel et formulaires de soumission	De 5 à 60 ans
Tuyaux d'égout	De 25 à 60 ans
Regards	40 ans

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant qu'ils ne font pas l'objet d'un usage productif.

Congés de maladie accumulés

La Commission prévoit des congés de maladie qui s'accumulent à raison de 1,50 /jour par mois travaillé pour les employés à temps plein. Les employés peuvent accumuler jusqu'à un maximum de 250 jours. Au moment de sa retraite ou de sa démission, tout employé ayant accumulé des congés de maladie recevra une indemnité égale à 5 % des jours de maladie accumulés pour chaque année de travail, à un taux de 50 % du salaire de base à la date de la cessation d'emploi.

Les prestations au titre des congés de maladie accumulés ne sont pas capitalisées. Par conséquent, elles ne donnent lieu à aucun actif. Les prestations sont versées à même l'excédent annuel à leur échéance.

2. Principales méthodes comptables (suite)*Revenus reportés*

Les revenus reportés comprennent les subventions, contributions et autres montants reçus de tiers pour l'acquisition d'immobilisations. Les revenus sont comptabilisés de la même façon que l'amortissement des immobilisations acquises ou, lorsque les revenus sont liés à un actif qui ne sera pas amorti, à titre d'augmentation directe de l'actif net.

Constatation des revenus

La Commission comptabilise les revenus provenant des droits d'égouts et d'autres sources lorsque les services sont rendus, que le prix est établi ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle les événements donnant lieu au transfert se produisent, à condition que les transferts soient autorisés, qu'ils respectent tous les critères d'admissibilité et que leurs montants puissent être estimés de façon raisonnable.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux NCSP exige de la direction qu'elle formule des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés des revenus et des charges au cours de la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Adoption de nouvelles normes comptables

Avec prise d'effet le 1^{er} avril 2022, la Commission a adopté la nouvelle norme comptable pour le secteur public (NCSP) 3280, *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*, qui fournit des directives sur la comptabilisation d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle.

L'application de cette modification n'a pas d'incidence sur les états financiers de la Commission.

3. Créances clients et autres débiteurs

	2024	2023
	\$	\$
Montants à recevoir au titre de subventions liées aux immobilisations corporelles	1 032 779	92 893
Créances clients	179 720	162 792
Provision pour créances douteuses	(121 826)	(110 352)
	1 090 673	145 333

Commission des égouts Shediak et banlieues

Notes complémentaires

31 décembre 2024

4. Emprunt bancaire

La Commission a une marge de crédit autorisée de 500 000 \$ qui porte intérêt au taux préférentiel et qui est renouvelable sur une base annuelle. Au 31 décembre 2024, la Commission avait un montant disponible de 500 000 \$ sur sa marge de crédit (500 000 \$ en 2023).

5. Créanciers et charges à payer

	2024	2023
	\$	\$
Créances clients et retenues de garantie	3 655 310	679 935
Avantages sociaux futurs (note 8)	88 420	75 715
Dépôts en fiducie	11 000	15 000
Charges à payer	8 843	14 445
Vacances accumulées	3 958	3 715
	3 767 531	788 810

6. Débentures

	2024	2023
	\$	\$
Débentures BK41 (Gould Beach Road et station de relèvement n° 6), portant intérêt à un taux variant entre 1,15 % et 4,15 %, échéant en 2034	949 000	982 000
Débentures BT38 (Cap-Bimet/Boudreau-Ouest), portant intérêt à un taux variant entre 2,1 % et 3,7 %, échéant en 2038	725 000	765 000
Débentures BJ46 (siège social), portant intérêt à un taux variant entre 1,25 % et 4,4 %, échéant en 2033	311 000	339 000
Débentures BX42 (Cap-Bimet/Boudreau-Ouest), portant intérêt à un taux variant entre 0,9 % et 2,95 %, échéant en 2040	213 000	224 000
Débentures BZ43 (DSL de Scoudouc Road), portant intérêt à un taux variant entre 0,3 % et 2,95 %, échéant en 2041	1 598 000	1 689 000
	3 796 000	3 999 000

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue pour les débentures présentées dans l'état de la situation financière. Les remboursements de capital requis au cours des cinq prochaines années se détaillent comme suit :

	\$
2025	212 000
2026	215 000
2027	224 000
2028	229 000
2029	230 000

7. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortissement cumulé	2024 Valeur comptable nette	2023 Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	54 651	—	54 651	54 651
Œuvre d'art	3 442	—	3 442	3 442
Aménagements de terrains	3 721 292	1 813 771	1 907 520	1 978 042
Immeubles et structures	13 391 147	7 674 658	5 716 489	5 962 360
Matériel de bureau	62 753	54 492	8 261	313
Véhicules automobiles	174 847	81 579	93 268	79 395
Matériel lourd	430 889	246 071	184 818	209 724
Logiciels	46 498	34 135	12 363	12 746
Machinerie, matériel et formulaires de soumission	3 193 532	1 115 108	2 078 424	1 787 575
Tuyaux d'égouts	15 015 862	4 629 076	10 386 786	9 679 488
Regards	3 693 576	1 532 394	2 161 182	1 923 234
Actifs en construction	6 976 301	—	6 976 301	1 965 806
	46 764 791	17 181 284	29 583 507	23 656 776

8. Avantages sociaux futurs

En vertu du régime de congé de maladie, les congés de maladie non utilisés peuvent être accumulés et les employés peuvent avoir droit à un paiement en trésorerie à leur départ de la Commission.

Le passif au 31 décembre 2024, qui s'est élevé à 88 420 \$ (75 715 \$ en 2023), est comptabilisé dans les créditeurs et charges à payer.

9. Fonds de réserve au titre des égouts et fonds d'immobilisations

Un montant de 1 590 000 \$ (1 475 000 \$ en 2023) a été transféré du fonds de fonctionnement au fonds d'immobilisations. Le virement a été autorisé en vertu de la proposition 23-68 adoptée lors de la réunion n° 750 tenue le 18 décembre 2024.

Dans le cadre de l'approbation du budget de 2024, un montant total de 19 197 \$ (33 697 \$ en 2023) a été transféré du fonds de fonctionnement au fonds de réserve au titre des égouts.

Dans le cadre de l'approbation du budget de 2024, un montant de 12 000 \$ (4 000 \$ en 2023) a également été transféré du fonds de fonctionnement au fonds de réserve de fonctionnement.

10. Excédent/déficit du fonds au titre des égouts et de l'eau

En vertu de la *Loi sur les municipalités*, tout montant déficitaire du fonds au titre des égouts et de l'eau pour un exercice donné doit être absorbé par tout excédent comptabilisé au cours des quatre exercices suivants. Le tableau suivant présente l'excédent/le déficit accumulé.

	2024	2023
	\$	\$
Déficit de 2024	(87 976)	—
Excédent de 2023	147 694	147 694
Déficit de 2022	7 642	7 642
Excédent de 2021	(9 366)	(9 366)
Excédent de 2020	14 913	14 913
Déficit de 2019	(104 644)	(104 644)
	(31 737)	56 239

11. Instruments financiers et gestion des risques*Risque de marché*

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers de la Commission fluctuent en raison de variations des cours du marché. Les débetures de la Commission portent intérêt à des taux fixes et n'exposent pas celle-ci à d'autres risques de marché.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle du risque qu'un débiteur ne soit pas en mesure de respecter ses obligations. La Commission procède à une évaluation approfondie de ses débiteurs avant d'accorder un crédit et surveille activement la santé financière de ses débiteurs de façon continue. Le risque de crédit est principalement lié à la trésorerie et aux débiteurs. Il n'y a pas de concentration importante du risque de crédit.

Risque de liquidité

L'objectif de la Commission est de disposer de liquidités suffisantes pour être en mesure de remplir ses obligations à leur échéance. La Commission surveille ses soldes de trésorerie et les flux de trésorerie générés par ses activités afin d'être en mesure de répondre à ses besoins. Au 31 décembre 2024, les passifs financiers les plus importants étaient les créditeurs et charges à payer et les débetures.

Commission des égouts Shediac et banlieues

Tableau 1 – Exigences réglementaires de présentation de l'information financière

État de la réserve au titre des égouts et du fonds de réserve de fonctionnement

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024
(non audité)

	Fonds de réserve au titre des égouts \$	Fonds de réserve de fonctionnement \$	Total 2024 \$	Total 2023 \$
Actif				
Trésorerie	1 073 860	113 898	1 187 758	2 433 041
Liquidités soumises à restrictions et dépôts à terme	1 651 606	78 299	1 729 905	—
Montant à recevoir du fonds d'immobilisations	1 866 558	—	1 866 558	1 814 829
Montant à recevoir du fonds de fonctionnement	—	—	—	228 656
Excédent accumulé	4 592 024	192 197	4 784 221	4 476 526
Revenus				
Transferts du fonds de fonctionnement	19 197	8 500	27 697	42 197
Produits d'intérêts	63 160	—	63 160	56 087
Transferts au fonds de fonctionnement	—	(50 846)	(50 846)	(50 846)
Excédent (déficit) annuel	82 357	(42 346)	40 011	47 438

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024
(non audité)

Page 14

Commission des égouts Shediak et banlieues

Tableau 3 – Exigences réglementaires de présentation de l'information financière

Tableau supplémentaire des revenus et des charges au titre du fonds de fonctionnement

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

(non audité)

	Budget \$ (non audité)	Données réelles 2024 \$	Données réelles 2023 \$
Revenus			
Ventes de services			
Services d'égouts	3 380 000	3 356 906	3 225 204
Frais de raccordement	24 000	51 200	21 800
	3 404 000	3 408 106	3 247 004
Autres revenus autonomes			
Intérêts sur placements	117 000	158 687	128 849
Revenus divers	12 000	8 661	305 129
Intérêts sur débiteurs	60 000	40 008	45 407
Accréditations	12 000	10 235	9 175
	201 000	217 591	488 560
	3 605 000	3 625 697	3 735 564
Charges			
Frais généraux et administratifs			
Personnel			
Salaires	244 952	246 069	234 512
Rémunérations	28 000	14 775	15 675
Charges liées aux administrateurs	8 000	5 212	4 615
Autres avantages	2 000	1 012	1 503
Séminaires et cours	2 800	913	902
	285 752	267 981	257 207
Autres			
Assurance	101 105	101 468	84 881
Impôt foncier	47 000	47 296	45 148
Frais de bureau	36 000	36 501	32 225
Frais juridiques	25 000	25 524	24 434
Frais d'audit	25 000	22 038	23 712
Immeuble de bureaux	19 000	19 008	16 983
Matériel de bureau	4 500	8 007	9 257
Honoraires professionnels	6 000	5 956	9 604
	263 605	265 798	246 244
	549 357	533 779	503 451
Réseau collecteur d'eaux usées			
Personnel			
Salaires	171 345	152 729	140 945
Séminaires et cours	2 500	2 012	2 702
	173 845	154 741	143 647
Autres			
Ingénierie	8 000	12 603	97 236
Étude sur l'infiltration	100 000	99 894	52 832
Évacuation et vidéo	30 000	22 737	23 099
Canalisations, embranchements et regards	50 000	10 857	20 901
Véhicules d'entretien	10 500	11 202	9 666
Matériel d'entretien	10 500	5 828	9 569
Outils, essai et sécurité	5 000	602	919
	214 000	163 723	214 222
	387 845	318 464	357 869

Commission des égouts Shediak et banlieues

Tableau 3 – Exigences réglementaires de présentation de l'information financière (suite)

Tableau supplémentaire des revenus et des charges au titre du fonds de fonctionnement

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

(non audité)

	Budget \$ (non audité)	Données réelles 2024 \$	Données réelles 2023 \$
Réseau d'égouts – Stations de relèvement			
Personnel			
Salaires	171 345	152 729	140 945
Séminaires et cours	2 500	2 012	2 983
	173 845	154 741	143 928
Autres			
Électricité	58 000	54 270	53 874
Stations de relèvement	40 000	13 967	13 143
Véhicules d'entretien	10 500	11 202	9 573
Ingénierie	9 000	7 986	6 353
Outils, essai et sécurité	5 670	533	663
Bâtiments et clôtures	10 500	56	30
	133 670	88 014	83 636
	307 515	242 755	227 564
Réseau d'égouts – Traitement et élimination			
Personnel			
Salaires	86 673	76 364	70 472
Séminaires et cours	1 000	1 006	1 351
	87 673	77 370	71 823
Autres			
Électricité	116 000	136 510	128 688
Matériel de traitement	40 000	22 783	14 461
Ingénierie	10 000	3 732	11 503
Analyse en laboratoire	7 600	7 120	8 091
Bâtiment et clôtures	10 500	7 449	5 891
Outils, essai et sécurité	2 835	462	482
	186 935	178 056	169 116
	274 608	255 426	240 939

GREATER SHEDIAC
SEWERAGE
COMMISSION
DES ÉGOUTS
SHEDIAC ET BANLIEUES

Rapport Annuel 2024

LA COMMISSION DES ÉGOUTS SHEDIAC ET BANLIEUES

RAPPORT ANNUEL 2024

TABLE DE MATIÈRES

Les Membres de la Commission	3
Comité de la Commission	3
Employés	3
Le rapport du président	4
Activités – 2024	6
Activités et investissements des dix (10) dernières années	7

Annexes

- Annexe A - Plan Quinquennal**
- Annexe B - Distribution des unités**
- Annexe C - Taux – Région Shediac, Pointe-du-Chêne, DSL de Scoudouc**
- Annexe D - Taux – Région CB/BO**
- Annexe E - Taux – Région Scoudouc Road**

Anciens présidents

▪ Laurie Williams	1969 - 1972
▪ Alfred Léger	1972 - 1976
▪ James Bateman	1976 - 1981
▪ Jamie Storey	1981 - 1988
▪ Valmon Thibodeau	1988 - 1992
▪ Ernest Drapeau	1992 - 1997
▪ Jean-Guy Lirette	1997 - 2001
▪ Yvon Gautreau	2001 - 2007
▪ Maurice Cormier	2007 - 2008
▪ Roland Belliveau	2008 - 2014
▪ Roger Caissie	2014 - octobre 2018
▪ H.J. (Harry) McInroy	Novembre 2018 - présent

Membres de la Commission 2023

▪ H.J. (Harry) McInroy,	président
▪ Murray Lloyd,	vice-président (jusqu'à août)
▪ Susan Cormier,	trésorière (jusqu'à décembre), ensuite vice-présidente
▪ Yvonne LeBlanc,	secrétaire
▪ Roland Cormier	membre (jusqu'à novembre), ensuite trésorier

Comité général

Tous les membres font partis du comité.

Comité des ressources humaines (créé septembre 2022)

H.J. (Harry) McInroy et Murray Lloyd font partie du comité.

Employé(e)s

▪ Joey Frenette,	directeur, opérations, changé à directeur général (le 18 septembre) et opérateur classe II d'épuration et captage des eaux usées
▪ Stephanie Bernard,	directrice adjointe, administration, changé à directrice des finances (le 18 septembre)
▪ Janice Bernard,	commis comptable
▪ Nicole LeBlanc,	secrétaire administrative
▪ Cory Babineau,	opérateur classe II d'épuration et captage des eaux usées
▪ Joseph Bastarache,	opérateur classe II captage des eaux usées

Rapport du président

Tout au long de l'année 2024, la CÉSB a continué de faire des investissements majeurs dans des améliorations substantielles de l'infrastructure de son réseau de collecte des eaux usées. Consciente du rythme rapide de développement de sa zone de service, la CÉSB a planifié et positionné stratégiquement pour répondre aux futurs besoins de collecte et de traitement de la région du Grand Shédiac.

Nouveau collecteur principal d'égout sanitaire

En 2023, à la demande de la Ville, la CÉSB a investi dans une étude visant à déterminer le tracé optimal d'un nouveau collecteur d'égouts sanitaires à l'extrémité est de Shédiac. Cette planification avait été effectuée en fonction du réseau de collecte d'égouts sanitaires existant qui s'approchait de sa capacité à certains endroits, et à la lumière de la croissance récente et future prévue dans la zone de déversoir d'égouts desservie par la CÉSB. En 2024, la Ville de Shédiac a obtenu du financement pour la phase 1 de la nouvelle ligne principale d'égouts sanitaires, qui s'étendra de l'usine de traitement des eaux usées de Cap-Brulé jusqu'à l'autoroute 15. Un rapport sur ce projet majeur est disponible sur le site Web de la CÉSB et l'appel d'offres et le début des travaux de construction auront lieu en 2025. Ce nouveau réseau d'égouts permettra une augmentation substantielle du développement utilisable à Shédiac-Est, y compris des logements et la nouvelle école secondaire anglophone sur le chemin Ohio.

Projet de modernisation de l'usine de traitement des eaux usées de Cap-Brulé

La phase 1 du projet – le bâtiment principal et la phase 2b – l'équipement majeur – ont fait l'objet d'un appel d'offres et d'une attribution. La construction du bâtiment principal a été confiée à Edgeline Construction et les travaux sur le site ont commencé en mai 2024.

Les mises à jour sur l'avancement de ce projet majeur sont publiées sur le site Web de la CÉSB: www.gssc-cesb.ca

Finances

L'année 2024 a marqué la quatrième année de mise en œuvre de notre frais d'amélioration de l'environnement, qui est désormais fixée à 75,00 \$ par an. Ce fonds stratégique paiera la partie du coût des mises à niveau de l'UÉEU de Cap-Brulé supportée par les utilisateurs de notre système. À court terme, le FAE a fourni un fonds de roulement pour annuler les emprunts et les frais d'intérêts qui y sont associés. À plus long terme, on estime que la CÉSB évitera de payer environ 3,2 millions de dollars d'intérêts.

Le budget 2025 a été approuvé pour un montant de 3 911 742,00 \$.

Projets et investissements dans les infrastructures

Les travaux de remplacement du réseau d'égouts sanitaires de la rue Pleasant ont été achevés, tout comme ceux d'un tronçon de la rue Main, du pont Foch à la rue Chesley, incluant la rue Dock. De plus, les travaux de remplacement du réseau d'égouts sanitaires d'un tronçon de la

rue Bellevue Heights, de la rue Main Street à chemin Breaux Bridge, ont été achevés en 2024.

La majorité des réparations nécessaires aux cinq stations de pompage endommagées lors de la tempête tropicale Fiona ont été achevées en 2024.

La station de pompage n° 5, rue Pleasant, a été rénovée, avec notamment de nouvelles pompes, de nouvelles canalisations, de nouvelles vannes et jauges, un nouveau débitmètre et des améliorations électriques.

Personnel

Malheureusement, le vice-président du conseil d'administration, M. Murray Lloyd, est décédé en août.

Le conseiller Roland Cormier a été nommé au conseil d'administration par la ville de Shediac en novembre. À la fin de l'année, le conseil des commissaires était composé de :

Président :	H.J. (Harry) McInroy
Vice-présidente :	Susan Cormier
Secrétaire :	Roland Cormier
Trésorière :	Yvonne LeBlanc

Un nouveau poste d'opérateur de collecte et de traitement des eaux usées a été créé. M. Christian Vienneau a ensuite été embauché pour ce poste et commencera son emploi à la CÉSB au début de 2025.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance aux membres du conseil d'administration de la Commission pour leur engagement et leur soutien.

Au nom du conseil d'administration, je tiens à remercier notre personnel pour son service compétent et engagé au cours de l'année écoulée.

H.J. (Harry) McInroy

Président

Activités 2024

La Commission des Égouts Shediak et Banlieues a pris naissance en juin 1969. En l'an 2024, la Commission des Égouts Shediak et Banlieues a terminé sa 55^e année de service auprès de ses citoyens. Le rapport présent vise à retracer les principales activités de la Commission en 2024 et un résumé de ses projets d'infrastructure et investissements capitaux pendant les dix (10) dernières années. Comme nous pouvons voir dans le rapport, la Commission des Égouts Shediak et Banlieues a investi un montant total de **12 315 924.00 \$** durant cette période, ce qui représente une moyenne d'investissement de **1 231 592 \$** par année.

Activités des Membres

La Commission des Égouts a tenu onze (11) réunions régulières, deux (2) réunions extraordinaires, et une (1) assemblée générale annuelle en 2024. Un total de quatre-vingt-huit (88) propositions ont été adoptées par la Commission lors de ces réunions. Au total, quatorze (14) réunions ont eu lieu en 2024.

Activités des Employé(e)s

Le personnel administratif est resté occuper avec des tâches périodiques telles que la facturation, le recouvrement des comptes en souffrance et émettre des certificats d'égout. En 2024, la Commission a recueilli un montant substantiel de frais de raccordement en raison du niveau croissant de construction dans la région de Shediak, ce qui a entraîné un nombre croissant d'unités s'ajoutant au système de collecte des eaux usées.

Le personnel d'exploitation et d'entretien s'est occupé de l'entretien régulier et de l'entretien préventif des systèmes de collecte et de traitement des eaux usées. Joseph Bastarache a obtenu son certificat en collecte des eaux usées niveau II et travaille présentement à l'obtention de son certificat de traitement des eaux usées niveau I. Un opérateur supplémentaire a été embauché, Christian Vienneau, et il débutera en janvier 2025.

Activités et investissements des dix (10) dernières années

2015	Améliorations Shediak Ouest - Égout collecteur	599 391.00 \$
2015	Réduction de l'infiltration des regards d'inspection	321 027.00 \$
2015	Remplacement de tuyaux d'égouts - rue Main	34 119.00 \$
2015	Défecteurs - puits humides des stations de pompage	20 480.00 \$
2015	Achat d'un terrain à Scoudouc	9 256.00 \$
2015	Informatiser le plan directeur du système de collection	46 574.00 \$
2016	Achat de tracteur	30 513.00 \$
2016	Remplacement des égouts sanitaires - rue Chesley	125 936.00 \$
2016	Équipement de surveillance électronique de la température	12 399.00 \$
2017	Améliorations des égouts sanitaires – Pointe-du-Chêne	1 373 355.00 \$
2017	Améliorations Stations de Pompages	867 496.00 \$
2017	Étude à long terme – Gestion des eaux usées (Shediak Est)	86 037.00 \$
2017	Remplacement de tuyaux d'égouts – rue Main	159 588.00 \$
2017	Aquatech SJ-1650	247 135.00 \$
2018	Parlee Beach	2 779 167.00 \$
2018	Rue Wayne	61 483.00 \$
2018	Rue Tipperary	87 433.00 \$
2018	Camion – Silverado 1500	23 576.00 \$
2019	Gallagher & Centennial	329 791.33 \$
2019	Tracteur Kubota	68 206.00 \$
2019	Améliorations Stations de Pompages	54 409.00 \$
2019	Vcam 6 Control Module	9 488.00 \$
2020	Rue Brown	247 487.00 \$
2020	Achat de camion 3/4 tonne 4x4 avec chasse-neige	29 150.00 \$
2021	rue Monique – réparations de services d'égouts sanitaires	223 779.00 \$
2021	rue Weldon – renouvellement	376 799.00 \$
2021	Lampes UV	21 408.00 \$
2022	Rue Maple	15 883.00 \$
2022	Rue St-Joseph	80 793.00 \$
2022	Avenues First et Second, Chemin Dunham, Stations 9 & 14	1 053 581.00 \$
2022	Rue Main ouest	1 441 697.00 \$
2022	Devis normalisés	10 855.00 \$
2022	2022 Chevrolet T Silverado	47 718.00 \$
2022	Lampes UV	19 596.00 \$
2023	Rue Pleasant	740 821.00 \$
2023	SCADA	92 373.00 \$
2023	Lampes UV	23 678.00 \$
2023	Serveur informatique	15 342.00 \$
2024	Station de pompage 5	167,399.00 \$
2024	Harper & Victoria	44,779.00 \$
2024	Bellevue	281,888.00 \$
2024	Chevrolet Trailblazer	34,039.00 \$

Total pour la période de 2015 à 2024 **12,315,924.00 \$**

Sommaire des activités futures d'infrastructure:

Voir Annexe A - Plan Quinquennal 2025-2029

La Commission des Égouts Shediak et Banlieues
Plan quinquennal 2025-2029

Annexe A

No.	Activités	2024	2025	2026	2027	2028	2029	Total pour 2025-2029
1	Amélioration de l'infrastructure							
	a. Station de pompage No. 13 - Nouvel édifice + pompes + renouvellement électrique			\$750,000				\$750,000
	b. Station de pompage No. 5 - phase II - mécanique, pompes	\$190,000	\$32,000					\$32,000
	c. Station de pompage No. 12 - phase II - mécanique, électrique, section conduite forcée		\$350,000					\$350,000
	d. Station de pompage No. 9 - génératrice, débimètre, pompes	\$32,000						\$0
	e. Station de pompage No. 14 - génératrice, débimètre, pompes	\$32,000						\$0
	f. Station de pompage No. 8 - nouvelles pompes, mécanique			\$265,000				\$265,000
	g. Station de pompage No. 1 - nouvelles pompes, mécanique				\$265,000			\$265,000
	h. Station de pompage No. 4 - Retention, Pompes, Vanne sur la conduite forcée, etc.					\$1,000,000		\$1,000,000
	i. Station de pompage No. 3 - Augmentation retention, nouvelles pompes						\$1,000,000	\$1,000,000
	SOUS-TOTAL	\$254,000	\$382,000	\$1,015,000	\$265,000	\$1,000,000		\$3,662,000
2	Prolongement des services existants							
	SOUS-TOTAL	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0		\$0
3	Réduction de l'infiltration							
	a. Étude d'infiltration et capacité							
	b. Remplacement Égout Collecteur - rue Comeau	\$100,000	\$100,000	\$100,000	\$100,000	\$100,000		\$500,000
	Remplacement Égout Collecteur - rue Calder			\$500,000				\$500,000
	Remplacement Égout Collecteur - rue Hamilton		\$600,000					\$600,000
	Remplacement Égout Collecteur - rue Shore				\$600,000			\$600,000
	c. Remplacement Égout Collecteur - rue Pleasant		\$40,000			\$500,000		\$540,000
	d. Remplacement Égout Collecteur - ligne collectrice à station de pompage no. 9			\$125,000				\$125,000
	e. Remplacement Égout Collecteur - région Pointe-du-Chêne phase III				\$200,000			\$200,000
	f. Remplacement Égout Collecteur - rue Main - King à South Cove			\$800,000				\$800,000
	g. Remplacement Égout Collecteur - rue Main - South Cove à Pointe du Chêne				\$800,000			\$800,000
	h. Remplacement Égout Collecteur - rue Main - Ste Anne à King					\$1,200,000		\$1,200,000
	i. Remplacement Égout Collecteur - rue Main - Pont Foch à Chesley et Dock	\$1,200,000						\$0
	j. Remplacement Égout Collecteur - rue Hannington - rue Main à limite de ville						\$1,200,000	\$1,200,000
	k. Remplacement Égout Collecteur - rue Bellevue Heights- rue Main à Breau Bridge	\$300,000						\$0
	l. Remplacement Égout Collecteur - réparation conduite - rue Main à Greenwook à trunk			\$75,000				\$75,000
	m. Remplacement Égout Collecteur - rue Winter					\$800,000		\$800,000
	SOUS-TOTAL	\$2,030,000	\$740,000	\$1,600,000	\$1,700,000	\$2,600,000	\$1,300,000	\$7,940,000
4	Remplacement d'équipement (camions, tracteurs, etc.)							
	a. Nouveau camion 3/4 ton			\$40,000				\$80,000
	b. Nouveau camion 1/2 ton ou VUS	\$40,000			\$40,000			\$80,000
	c. Nouvelle remorque robuste basculante					\$15,000		\$15,000
	SOUS-TOTAL:	\$40,000	\$0	\$40,000	\$40,000	\$55,000	\$0	\$135,000
5	Améliorations usine Cap-Brulé							
	a. Phase 1	\$6,000,000	\$15,138,000	\$8,500,000	\$1,000,000			\$24,638,000
	b. Phase 2A	\$85,000	\$1,860,000					\$1,860,000
	c. Phase 2B	\$250,000	\$4,148,000	\$6,814,000	\$7,020,000			\$17,982,000
	SOUS-TOTAL:	\$6,335,000	\$21,146,000	\$15,314,000	\$8,020,000	\$0	\$0	\$44,480,000
	ESTIMÉS PAR ANNÉE:	\$8,659,000	\$22,268,000	\$17,969,000	\$10,025,000	\$3,655,000	\$2,300,000	\$56,217,000

* Échéancier peut varier avec la disponibilité de subventions et/ou notre position financière

* Projet à poursuivre en conjonction avec les projets de rénovation de la Ville de Shediak

* Projet à poursuivre avec confirmation de fonds fédéraux/provinciaux

* Améliorations dépendant si le 2e collecteur principal installé

LA COMMISSION DES ÉGOUTS SHEDIAC ET BANLIEUES / THE GREATER SHEDIAC SEWERAGE COMMISSION											Schedule/Annexe B
DISTRIBUTION DES UNITÉS / DISTRIBUTION OF UNITS											
31-Dec-24											
RÉGIONS / AREAS	Shediac	Shediac	Pointe du Chene	Shediac	Cap-Brulé	Pointe du Chene	Shediac Cape	CB/BO	Scoudouc	Scoudouc Rd	Total
Établissements/Establishments											
Résidentiel/Residential	2,687	1,348	559	244	153	461	117	407	169	107	6,252
Commercial/Commercial	438	157	49	202	-	317	4	6	6	6	1,185
											-
Industriel/Industrial	41	4		2					1		48
Institutionnel/Institutional	757	23	9	9	-	-	50	1	6		855
											-
											-
Total	3,923	1,532	617	457	153	778	171	414	182	113	8,340

The Greater Shediac Sewerage Commission / La Commission des Égouts Shediac et Banlieues					
Historical Sewerage Rate Structure / Structure Historique du Taux d'Égout					
Past 30 Years / 30 Dernières Années					
Shediac Region, Pointe-du-Chêne LSD, / Région de Shediac, DSL de Pointe-du-Chêne, and Scoudouc LSD/ et DSL de Scoudouc					
Year / Année	Units / Unités	Increase of units / Augmentation d'unités	Gross Rate / Taux Brut	Discounts / Escomptes	Net Rate/ Taux Net
1995	4,125		\$176.00	\$16.00	\$160.00
1996	4,160	0.85%	\$181.50	\$16.50	\$165.00
1997	4,250	2.16%	\$187.00	\$17.00	\$170.00
1998	4,340	2.12%	\$187.00	\$17.00	\$170.00
1999	4,475	3.11%	\$190.30	\$17.30	\$173.00
2000	4,525	1.12%	\$193.60	\$17.60	\$176.00
2001	4,535	0.22%	\$198.00	\$18.00	\$180.00
2002	4,610	1.65%	\$209.00	\$19.00	\$190.00
2003	4,725	2.49%	\$214.50	\$19.50	\$195.00
2004	4,775	1.06%	\$220.00	\$20.00	\$200.00
2005	4,940	3.46%	\$225.50	\$20.50	\$205.00
2006	5,075	2.73%	\$231.00	\$21.00	\$210.00
2007	5,175	1.97%	\$236.50	\$21.50	\$215.00
2008	5,340	3.19%	\$242.00	\$22.00	\$220.00
2009	5,400	1.12%	\$242.00	\$22.00	\$220.00
2010	5,475	1.39%	\$242.00	\$22.00	\$220.00
2011	5,805	6.03%	\$253.00	\$23.00	\$230.00
2012	5,893	1.52%	\$264.00	\$24.00	\$240.00
2013	5,922	0.49%	\$264.00	\$24.00	\$240.00
2014	6,125	3.31%	\$264.00	\$24.00	\$240.00
2015	6,156	0.50%	\$269.00	\$24.00	\$245.00
2016	6,299	2.27%	\$279.00	\$25.00	\$254.00
2017	6,373	1.16%	\$289.00	\$25.00	\$264.00
2018	6,415	0.65%	\$299.00	\$25.00	\$274.00
2019	6,538	1.88%	\$319.00	\$25.00	\$294.00
2020	6,732	2.88%	\$329.00	\$25.00	\$304.00
2021	6,893	2.34%	\$354.00	\$25.00	\$329.00
2022	7,241	4.81%	\$379.00	\$25.00	\$354.00
2023	7,600	4.72%	\$404.00	\$25.00	\$379.00
2024	7,813	2.73%	\$404.00	\$25.00	\$379.00

The Greater Shediac Sewerage Commission / La Commission des Égouts Shediac et Banlieues					
History of Sewerage Rates Structure / Structure Historique du Taux d'Égout					
Cap-Bimet/Boudreau-Ouest Area / Région Cap-Bimet/Boudreau-Ouest					
	Units /	Increase of units /	Gross Rate /	Discounts /	Net Rate/
Year / Année	Unités	Augmentation d'unités	Taux Brut	Escomptes	Taux Net
2008	275		\$475.00	\$0.00	\$475.00
2009	272	-1.09%	\$475.00	\$0.00	\$475.00
2010	326	19.85%	\$475.00	\$0.00	\$475.00
2011	330	1.23%	\$475.00	\$0.00	\$475.00
2012	330	0.00%	\$483.00	\$0.00	\$483.00
2013	330	0.00%	\$483.00	\$0.00	\$483.00
2014	331	0.30%	\$483.00	\$0.00	\$483.00
2015	331	0.00%	\$486.00	\$17.00	\$469.00
2016	332	0.30%	\$493.00	\$18.00	\$475.00
2017	339	2.06%	\$500.00	\$18.00	\$482.00
2018	337	-0.59%	\$507.00	\$18.00	\$489.00
2019	334	-0.90%	\$521.00	\$18.00	\$503.00
2020	337	0.89%	\$528.00	\$18.00	\$510.00
2021	347	2.88%	\$553.00	\$18.00	\$535.00
2022	349	0.57%	\$579.00	\$25.00	\$554.00
2023	374	6.68%	\$604.00	\$25.00	\$579.00
2024	414	9.66%	\$604.00	\$25.00	\$579.00

The Greater Shediac Sewerage Commission / La Commission des Égouts Shediac et Banlieues					
History of Sewerage Rates Structure / Structure Historique du Taux d'Égout					
Scoudouc Road LSD / DSL de Scoudouc Road					
Year / Année	Units / Unités	Increase of units / Augmentation d'unités	Gross Rate / Taux Brut	Discounts / Escomptes	Net Rate/ Taux Net
2010	92	Beginning	\$375.00	\$0.00	\$375.00
2011	95	3.26%	\$375.00	\$0.00	\$375.00
2012	97	2.11%	\$384.00	\$0.00	\$384.00
2013	99	2.06%	\$384.00	\$0.00	\$384.00
2014	98	-1.01%	\$384.00	\$0.00	\$384.00
2015	101	3.06%	\$387.00	\$17.00	\$370.00
2016	103	1.98%	\$394.00	\$18.00	\$376.00
2017	106	2.91%	\$401.00	\$18.00	\$383.00
2018	107	0.94%	\$408.00	\$18.00	\$390.00
2019	107	0.00%	\$422.00	\$18.00	\$404.00
2020	107	0.00%	\$429.00	\$18.00	\$411.00
2021	110	2.80%	\$454.00	\$18.00	\$436.00
2022	110	0.00%	\$479.00	\$18.00	\$454.00
2023	110	0.00%	\$504.00	\$25.00	\$479.00
2024	113	2.73%	\$504.00	\$25.00	\$479.00